



PHIL'INFO

Le bulletin d'information du Café Philo de Narbonne

N° 75 - Janvier 2014

Agenda

- Conférence de Sylvie Queval à l'Université Populaire de Septimanie le mardi 28 janvier à partir de 18h30. «L'Epicurisme : des philosophes au jardin» (voir ci-contre).
- Conférence à deux voix de Martine Vidal et Jacques Cazenove à la Médiathèque de Narbonne le jeudi 30 janvier à 18h. «Le Nombre d'Or : Arts et Physique ».
- Prochaine séance du Café Philo de Narbonne le lundi 10 février à partir de 18h au Café de la Poste sur un thème choisi en début de séance.
- Café Philo à Bages d'Aude le jeudi 13 février à partir de 18h15 à l'Espace Louis Daudé, sur le thème : « Faut-il courir après le bonheur ? ». Animé par Michel Tozzi. Entrée libre.
- Conférence de Catherine Larrère le 7 février à 18h30 à Colombiers : La relation de l'homme avec la nature. Voir ci-contre →

La nature a-t-elle des droits ?

Un café philo coorganisé avec le Club Unesco du Grand Narbonne aura lieu le lundi 20 janvier au Café de la Poste, de 18h à 19h30 .

Depuis la prise de conscience écologique, de nouvelles questions philosophiques se posent sur notre attitude vis-à-vis des animaux et de notre planète. Notamment pour déterminer si la nature a des droits.

Deux positions émergent : pour les uns, face à l'exploitation déraisonnable des ressources et à la pollution, la nature doit être protégée, restaurée dans ses droits. Pour les autres, ne peut avoir des droits qu'un sujet humain, pourvu d'une conscience et d'une liberté. Ce qui n'est pas le cas de notre planète, qui n'a donc aucun droit : mais nous avons envers elle des devoirs... Qu'en penser ?

Le café philo du 10 février portera sur une question choisie en début de séance parmi celles que proposeront les participants, selon l'habitude qu'avait instaurée le philosophe Marc Sautet au Café des Phares à Paris.

Conférence de Sylvie Queval sur l'épicurisme

Dans le cadre du pôle Philosophie de l'Université Populaire de Septimanie, Sylvie Queval donnera une conférence sur l'épicurisme le mardi 28 janvier à 18h30, dans la salle d'activités du Club Léo Lagrange. L'Epicurisme est l'objet de graves malentendus, on en a fait un synonyme de goût du plaisir facile alors que ses adeptes furent les plus ascétiques des hommes. Nous tenterons de comprendre comment s'est produite cette erreur en allant à la rencontre des fondateurs grecs puis romains de cette doctrine.

Conférence de Catherine Larrère à Colombiers La relation de l'homme avec la nature

Le Café Philo Sophia accueillera le vendredi 7 février à 18h30 à la Salle du Temps Libre de Colombiers Catherine Larrère, philosophe de l'Université de Paris I, spécialisée sur les questions éthiques et politiques liées à la crise environnementale, et développant une philosophie de l'environnement qui renouvelle considérablement la manière dont jusqu'à présent nous posons la question de la crise écologique. La conférence sera suivie d'un débat. Entrée libre. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le blog du Café Philo Sophia : <http://cafephilosophia.unblog.fr>

Synthèse : « Comment définir la laïcité ? »

La laïcité est inscrite dans la Constitution française. Mais il y en a deux interprétations :

La laïcité « républicaine », à la « française » : Eglises et Etat sont séparés. La religion est une affaire privée. Organisant le vivre ensemble *malgré* les différences, l'Etat est neutre religieusement, il ignore les différences d'appartenance et de ce fait est au service de tous les citoyens égaux en droit. L'Etat veille à la liberté de culte, à la liberté de conscience et d'expression, à la paix civile entre croyances diverses. De ce fait, en entrant à l'école, chacun doit avoir retiré les signes de ses appartenances religieuses.

La laïcité « démocratique ». Cette conception est plus proche de la législation de la communauté européenne, qui est plus libérale que la conception républicaine. Il est question de vivre *avec* nos différences. La laïcité y est plus conçue en termes de connaissance et reconnaissance des différences, de dialogue et de coexistence.

Ces deux interprétations sont garantes de la *tolérance* à l'endroit des croyances religieuses (et de l'athéisme).

Le contexte historique de la mise en place de la fameuse loi de 1905, de séparation de l'Eglise et de l'Etat, permet de mieux comprendre la position républicaine. En refusant de ne pas avoir de religion d'Etat, la France apparaissait comme une exception parmi les autres nations. Il s'agissait alors de vivifier l'idée de nation, dans le droit fil du jacobinisme, et de construire des patriotes en estompant les différences. On a pu aller jusqu'à parler « d'intégrisme républicain » de la 3ème république. L'Eglise catholique constatant qu'elle perdait sa place prééminente, s'est sentie agressée et s'est mise en posture de combat. Néanmoins, il faut rappeler que cette loi de 1905 a été révisée jusqu'à ce jour neuf fois, et qu'il y a un compromis avec le culte majoritaire, engageant un risque de repli communautariste des autres minorités religieuses (c'est le cas notamment des musulmans).

Et en pratique ? La tendance majoritaire au « café philo » semble se dessiner en faveur de l'ouverture et de l'échange contenue dans la conception « démocrate », ce qui est cohérent avec l'esprit qui anime ici les débats. Mais la confrontation avec la réalité de terrain montre que les deux conceptions ont leurs avantages et leurs inconvénients.

La neutralité de la laïcité versus républicaine est un peu illusoire dans un pays imprégné de la tradition chrétienne (ex : fêtes chômées qui rythment notre calendrier). Par ailleurs, la stricte conception de la loi constitue un repère simple et lisible pour régler des situations de confrontations, et minimiser le prosélytisme dans l'espace public (mais certains y voient de la censure). Malheureusement, on assiste actuellement à une position défensive concernant la question de l'immigration assimilée à l'islam, et que certains assimilent à un islamisme politico-religieux, et rabattent même vers le terrorisme....

L'ouverture de la laïcité versus « démocratique » n'est pas sans controverse. Si elle permet de jouir librement de la liberté d'expression (y compris vestimentaire), elle trouve ses limites dans des opinions qui tombent sous le coup de la loi (propos racistes par exemple). Cette laïcité n'est pas une notion abstraite, car elle tient compte des diversités réelles de langue, de culture, de religion, etc. qui font la trame du vivre ensemble, et que l'on ne peut effacer par décret derrière un citoyen abstrait. La diversité dans une société de plus en plus multiculturelle est un enrichissement, et non une menace...

En conclusion

A côté des rencontres interpersonnelles spontanées, des rencontres plus formelles voire institutionnelles peuvent être organisées. On pense par exemple à des séminaires interreligieux, et aussi à des temps et lieux d'échanges organisés et réglés, sous-tendus par une « éthique communicationnelle », selon le terme de Habermas. L'école a comme mission d'apprendre aux enfants à savoir s'enrichir de la diversité : d'où l'intérêt de discussions philosophiques dès le primaire, laïcité de « confrontation » et non d'« indifférence » (Cf. P. Ricœur).

**Synthèse de la précédente séance du
Café Philo de Narbonne
(lundi 16 décembre 2013)**

Animation : Michel Tozzi
Présidence : Anne-Marie de Backer
Synthèse écrite : Marcelle Tozzi
Bulletin Phil'info : Romain Jalabert